

# Avenir et développement de la revue Res Academica



Depuis plusieurs années, la revue *Res Academica* fait l'objet de nombreuses discussions, notamment lors des assemblées générales de l'AIPU sans qu'une décision ne puisse être prise quant à son développement. Les questions les plus brûlantes touchent à l'électronisation de la revue et au financement de sa production. Lors de l'assemblée générale de 2006, qui s'est tenue à Monastir, un groupe de travail a été constitué pour étudier plus en détail l'avenir de la revue et faire des propositions de développement. Le groupe de travail était composé des personnes suivantes :

- Michel Delhaxhe, secrétaire général AIPU, Université de Liège
- Jean-François Desbiens, Directeur de la revue, Université de Shebrooke
- Sylvie Doré, Ecole de technologie supérieure Montréal
- Louise Ménard, Université de Québec à Montréal
- Nicole Rege Colet, Université de Genève

Le présent rapport présente les résultats de l'étude et les conclusions auxquelles est arrivé le groupe.

## Bilan de situation

La situation actuelle de la revue *Res Academica* peut être décrite comme suit :

- Des insatisfactions quant à la qualité de la revue sont régulièrement relevées. Plus précisément, la revue *Res Academica* est qualifiée de hybride avec une faible ligne éditoriale et un niveau scientifique bas ;
- La revue n'est pas dotée d'un plan de financement solide. Le financement est précaire ce qui conduit à des bricolages et à des inégalités d'investissements selon les sections de l'AIPU ;
- La publication de la revue *Res Academica* tient en grande partie au travail bénévole d'un groupe restreint de personnes. Toute la charge de travail revient à ce groupe qui intègre, tant bien que mal, de nombreuses tâches dans leur emploi du temps déjà fort bien rempli. Cette situation génère des frustrations et un risque d'épuisement ;
- La communication et la diffusion de la revue *Res Academica* connaissent des problèmes et la visibilité de la revue sur le marché international reste très faible ;
- Le directeur actuel de la revue, Monsieur Jean-François Desbiens, a mis fin à son engagement après la parution du volume 24, numéro 2, prévue pour le printemps 2007.

## Points forts

En dépit de ce bilan quelque peu inquiétant, plusieurs points positifs méritent également d'être relevés dont :

- La publication d'une revue par l'AIPU n'est pas mise en question. Il s'agit de voir sous quelle forme et avec quel dispositif de travail ;
- La revue *Res Academica* est perçue comme une valeur ajoutée considérable pour la pédagogie universitaire francophone qu'il convient de maintenir ;

- La revue *Res Academica* permet de publier des recherches et des comptes rendus dans le domaine de l'enseignement supérieur. Elle est également vue comme un outil important de promotion et diffusion des expériences menées dans des pays en voie de développement dans la mesure où elle favorise l'accès à la publication pour les chercheurs et praticiens originaires de ces pays;
- La grille d'évaluation des soumissions ainsi que la procédure d'évaluation sont jugées satisfaisantes bien qu'elles puissent toutes les deux faire l'objet d'améliorations.

## Plan de développement

Compte tenu de ce bilan général, le groupe de travail propose les développements suivants :

- Passer à une revue électronique
- Trouver une aide financière pour assurer le passage en ligne de la revue
- Elaborer un plan de financement stable et pérenne pour assurer la publication en ligne et le travail de support de cette publication
- Renforcer la ligne éditoriale
- Désigner un comité éditorial
- Adapter les procédures d'évaluation et les critères
- Elargir l'équipe d'évaluateurs

## L'électronisation de la revue

Le passage à une revue électronique demande d'examiner plusieurs supports et solutions techniques pour l'accueillir. Il importera de veiller à la facilité d'accès au matériel en ligne en particulier pour les membres travaillant dans des pays aux infrastructures technologiques plus faibles. L'électronisation de la revue *Res Academica* pose aussi la question de l'accès à la revue. Faut-il en limiter l'accès en introduisant, par exemple, des mots de passe pour les membres ? Comment gérer les abonnements avec les institutions d'enseignement supérieur ? Par ailleurs, le passage à un mode en ligne n'exclut pas la publication en nombre limité d'une version papier.

## Plan de financement

La revue *Res Academica* doit absolument disposer d'un plan de financement solide de manière à pouvoir engager quelqu'un chargé d'assurer le suivi et le travail de support que demande un tel travail. Un modèle basé essentiellement sur l'engagement bénévole de quelques personnes convaincues n'est pas viable à long terme. Le recrutement d'une personne pour assurer le travail opérationnel répond à une forme de professionnalisation de la publication.

## La ligne éditoriale

Afin de pallier le faible niveau scientifique, la ligne éditoriale de la revue *Res Academica* doit être révisée. L'étude montre que les membres de l'AIPU souhaitent une publication de bon niveau scientifique. Un tel objectif demande à revoir le domaine d'études, les rubriques et les types de publications acceptées.

La revue *Res Academica* doit impérativement porter sur l'enseignement supérieur et ses pratiques pédagogiques. Les thèmes retenus pour explorer ce vaste domaine sont : la formation des enseignants, la didactique, les programmes de formation, la pratique enseignante en milieu universitaire (processus d'enseignement et apprentissages des étudiants), la gestion académique de la formation, le changement organisationnel, l'évaluation et les démarches qualité dans l'enseignement supérieur.

Les rubriques proposées pour structurer la revue sont : 1) les rapports de recherche ; 2) les compte rendus de pratique pour autant qu'ils s'appuient sur un cadre conceptuel ou

théorique ; 3) les recensions de livre, essais, travaux de maîtrises et doctorats ; et 4) des informations générales sur des événements portant sur l'enseignement supérieur (conférences, congrès, journées d'études, etc.).

Proposition est faite d'introduire des numéros thématiques qui pourraient être confiés à un responsable.

La redéfinition de la ligne éditoriale implique une modification des critères de publication et de la procédure d'évaluation.

### **Le comité éditorial**

Le comité éditorial doit être composé du directeur de la revue et de 2 à 3 rédacteurs chacun responsable d'une section de la revue afin de se répartir la charge de travail. Le comité doit pouvoir compter sur une personne pour assurer la gestion courante et les aspects opérationnels.

L'équipe doit aussi disposer d'un bon outil pour le travail à distance et pouvoir communiquer facilement et régulièrement sur l'avancement du travail et des publications des numéros.

Il est à noter que ces points de développement dépendent en grande partie des nouvelles orientations que pourraient prendre l'AIPU. Les résultats du sondage lancé en mars 2007 par rapport aux rôles et tâches du conseil administratif international et les décisions qui pourront être prises à Montréal seront déterminants pour décider de l'avenir de *Res Academica* et des meilleures options à prendre.

### **Décisions à prendre à l'assemblée générale de mai 2007**

Pour avancer dans ce dossier, les deux points suivants sont proposés pour décision à l'assemblée générale de Montréal.

1. L'électronisation de la Revue ;
2. La désignation d'un groupe de travail chargé de réaliser le passage à la forme électronique pour 2008.

Le groupe de travail aura, entre autres, les tâches suivantes :

- Trouver une structure d'accueil pour la revue électronique qui réponde aux besoins d'accessibilité des membres de l'AIPU ;
- Elaborer un plan de financement ;
- Désigner un comité éditorial qui sera nommé à la prochaine assemblée générale ;
- Travailler la ligne éditoriale ;
- Proposer un plan de communication et de diffusion de la Revue.

Bien que ce dossier semble avancer à petits pas, le groupe de travail est convaincu que tous les éléments sont réunis pour relancer la revue *Res Academica* et lui donner un nouveau souffle et une bonne visibilité sur le plan international. C'est du moins l'option qui a été retenue au moment de préparer le présent rapport.